

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 février 2017

---

**RÈGLES COMPTABLES APPLICABLES ET MESURES ÉLECTORALES APPLICABLES À  
LA CORSE - (N° 4430)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 3

présenté par  
M. Pupponi  
-----**ARTICLE PREMIER**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – Au dernier alinéa du *d* du 1° du I de l'article 8 de l'ordonnance n° 2016-1561 du 21 novembre 2016 précitée, le mot : « troisième » est remplacé par le mot : « quatrième ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement corrigeant une erreur de référence.